

45 ans de lutte pour l'équité, la Journée Passez au mauve, la Commissaire aux services en français « sous les projecteurs » et plus encore

[Consultez ce courriel dans votre navigateur](#)

[Transférez à un\(e\) ami\(e\)](#)



Dans le bulletin de ce mois-ci :

- [45 ans de lutte pour l'équité](#)
- [Regardez et partagez : Les droits des jeunes pris en charge – nouvelle vidéo narrative](#)
- [Notre message pour la Journée Passez au mauve](#)
- [Ici, là, et \(virtuellement\) partout](#)
- [La Commissaire aux services en français « sous les projecteurs »](#)
- [Comment nous pouvons aider : Exposés de cas](#)
- [Joignez-vous à notre équipe : Offres d'emploi](#)

[45 ans de lutte pour l'équité](#)



Ce mois-ci, le Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario fête ses 45 ans – étape importante pour un bureau que le tout premier Ombudsman, Arthur Maloney, a qualifié de « gardien des droits des citoyens ». Depuis son assermentation le 30 octobre 1975, nous avons traité près d'un million de plaintes de particuliers en Ontario, et nos enquêtes systémiques ont suscité des réformes gouvernementales qui ont touché des millions d'autres personnes.

L'Ontario a été la septième province à mettre en place un Ombudsman parlementaire, après 10 années consécutives de projets de loi déposés par le député provincial Vernon Singer. Fort à propos, l'Ombudsman Maloney a déclaré que son Bureau était « une idée dont le temps est venu ».

En quatre décennies et demie, et tout au long du mandat de sept Ombudsmen, bien des choses ont changé, mais notre mission est systématiquement restée fidèle à l'observation faite par l'Ombudsman Maloney, selon laquelle « le rôle de l'administration publique est devenu si grand que les répercussions de ses activités nous touchent tous, dans presque tous les aspects de nos vies ».

Bon nombre des problèmes signalés par les Ombudsmen dans les années 1970, 1980 et 1990 continuent d'être des sujets majeurs de plaintes de nos jours – notamment les conditions dans les [établissements correctionnels](#) provinciaux, les services aux personnes ayant une [déficience intellectuelle](#), le [Bureau des obligations familiales](#) et les [services municipaux](#). Et depuis 2015, le mandat de notre Bureau a été élargi à deux reprises, pour inclure presque tous les domaines du secteur parapublic en Ontario, ainsi que les enfants et les jeunes pris en charge et les services en français



Dans une nouvelle vidéo rendue publique pour célébrer la **Journée internationale de l'Ombudsman** le 8 octobre, l'Ombudsman Paul Dubé a évoqué la valeur des services que des bureaux comme le nôtre s'efforcent d'offrir à leur public.

« À présent, être Ombudsman exige beaucoup plus encore », a-t-il dit dans cette vidéo, qui donne également la parole à plusieurs de ses homologues canadiens. « e dirige une équipe exceptionnelle qui aide des dizaines de milliers de personnes à recevoir des services équitables et transparents de la part d'organismes gouvernementaux. Et j'aide les organismes du secteur public à améliorer leurs processus afin d'éviter de nouvelles plaintes.

Pour en savoir plus sur l'histoire de notre Bureau, consultez notre [site Web](#), ou faites une recherche dans nos messages #OO45 sur Twitter.

[Découvrez comment d'autres ombudsmen provinciaux aident les citoyennes et citoyens.](#)

[Regardez et partagez : Les droits des jeunes pris en charge – nouvelle vidéo avec narration par l'Ombudsman](#)



Notre Unité des enfants et des jeunes s'efforce constamment de trouver des moyens d'aider les fournisseurs de services à faire en sorte que les enfants et les jeunes pris en charge comprennent leurs droits, y compris le droit de nous contacter. [Dans notre toute dernière vidéo](#), l'Ombudsman Paul Dubé présente une série de diapositives adaptées à un jeune public, qui expliquent quand et pourquoi les jeunes devraient nous contacter, et comment nous pouvons les aider.

Nous encourageons les fournisseurs de services à utiliser cette vidéo comme ressource pour renseigner les jeunes au sujet de notre Bureau. Nous remercions tout particulièrement l'Oxford Children's Aid Society d'avoir accepté de placer un lien vers cette vidéo sur son site Web, après la présentation que nous avons faite à son personnel à la mi-octobre!

[Notre message pour la Journée Passez au mauve](#)



Octobre est le mois de la prévention de la maltraitance envers les enfants, et les sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario ont encouragé tout le monde à porter du mauve le 27 octobre pour marquer la « Journée Passez au mauve » – événement annuel de sensibilisation qui souligne la contribution importante des adultes et des communautés au soutien apporté aux enfants, aux jeunes et aux familles vulnérables.

Dans le cadre de l'appui de notre Bureau à cet effort, l'Ombudsman Paul Dubé a communiqué un [nouveau message vidéo](#) pour faire savoir aux enfants et aux jeunes que nous sommes là pour les écouter, examiner leurs préoccupations, et les orienter vers l'aide dont ils ont besoin.

[Ici, là et \(virtuellement\) partout](#)



OEMC passe au virtuel

Notre Bureau continue de participer à des activités de sensibilisation virtuelles pour faire connaître notre mandat et nos dossiers d'actualité à nos parties prenantes. Le 22 octobre, notre avocate générale Laura Pettigrew a pris la parole lors de l'Ontario East Municipal Conference. Elle a expliqué comment notre Bureau travaille en collaboration avec les municipalités pour régler les plaintes. Elle a aussi présenté aux participants notre plus récent rapport d'enquête municipale, [Un coup monté de l'intérieur](#), qui examine les processus d'embauche dans la Municipalité régionale de Niagara.

Apprentissage en ligne

Le 23 octobre, Paul Sloan, gestionnaire du Règlement préventif, a fait une présentation virtuelle à l'Ontario Catholic Supervisory Officers' Association, durant un programme de formation pour les enseignants et les administrateurs qui s'intéressent aux fonctions d'agents de supervision dans un conseil scolaire. M. Sloan a expliqué comment notre Bureau se concentre sur la conduite de l'administration et sur l'équité dans le traitement des plaintes concernant les conseils scolaires. Pour en savoir plus sur la façon dont notre Bureau travaille avec les conseils scolaires, consultez notre [site Web](#).

La Commissaire aux services en français **« sous les projecteurs »**

Sous les projecteurs



Kelly Burke, Commissaire aux services en français



Peter Hominuk, directeur général de l'AFO

Agir pour l'avenir

La Commissaire aux services en français, Kelly Burke, a été la première invitée de la semaine lors de l'assemblée générale annuelle virtuelle de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), qui s'est tenue du 19 au 24 octobre. [Dans une entrevue de 20 minutes pour le segment préenregistré « Sous les projecteurs »](#), elle a expliqué sa vision des services publics en français en Ontario et son travail de traitement des plaintes, de dépistage des problèmes systémiques sous-jacents et de promotion des droits aux services en français.

Plus tôt ce mois-ci, [lors d'une entrevue accordée à la station de radio francophone de Toronto CHOQ-FM 105.1](#), la Commissaire Kelly Burke a donné un aperçu de son mandat et de ses réalisations depuis qu'elle est à la tête de notre Unité des services en français, en janvier.

La Commissaire Kelly Burke a aussi enregistré plusieurs messages en vidéo à l'occasion des Assemblées générales annuelles virtuelles d'organismes comme Reflet Salvéo (qui fait la promotion de l'accès aux services de santé en français) et le Centre Francophone du Grand Toronto. Sa plus [récente vidéo](#), marquant le 10e anniversaire d'Entité4, qui travaille à l'amélioration de l'accès aux services de santé en français dans une des régions du Grand Toronto, a été [postée sur Twitter le 27 octobre](#).

[Comment nous pouvons aider :](#)
[Exposés de cas](#)



Un meilleur moyen

Une jeune adolescente racialisée, de 13 ans, s'est plainte auprès de nous que sa société d'aide à l'enfance (SAE) avait appelé la police pour la transporter vers son nouveau foyer de groupe – ce que la police avait fait après l'avoir menottée et mise à l'arrière d'un véhicule de police. Elle avait refusé de se rendre dans son nouveau foyer parce qu'il n'était pas dans la ville qu'elle avait demandée, et se trouvait loin de sa communauté.

Le personnel de notre Unité des enfants et des jeunes a parlé avec plusieurs travailleurs de la SAE et avec l'adolescente. Nous avons été informés que la SAE ne fait appel à la police que rarement, dans des cas où des jeunes refusent d'être transportés, ou quand il y a des problèmes de sécurité, mais que la SAE n'avait pas de politique officielle sur les situations pouvant exiger un recours à la police. À notre demande, la SAE a examiné ses méthodes, et après cet examen elle a reconnu que faire intervenir la police pouvait entraîner des situations très tendues et la criminalisation par inadvertance de jeunes pris en charge.

La SAE travaille actuellement avec la police sur la manière d'intervenir avec les jeunes, et elle exige désormais que le personnel obtienne l'approbation du directeur de service avant de contacter la police. La SAE a l'intention de mettre en place une politique officielle, qu'elle communiquera à notre Bureau. Depuis, l'adolescente a été placée dans un foyer d'accueil dans la région qu'elle avait demandée à l'origine.

Écrit sur le mur

Un adolescent de 16 ans ayant des déficiences intellectuelles, qui vit dans un foyer de groupe, nous a contactés pour nous poser des questions sur ses droits. Nous avons parlé à sa travailleuse sociale, qui nous a dit que cet adolescent avait été informé de ses droits dès son arrivée au foyer, et lors de toutes leurs réunions depuis, comme l'exige la loi. À la suite de notre discussion, cette travailleuse a préparé une simple affiche que l'adolescent a pu mettre au mur de sa chambre, pour l'aider à mémoriser et à utiliser des renseignements clés sur ses droits, la procédure de plainte du foyer, les coordonnées de sa société d'aide à l'enfance et de notre Bureau. L'adolescent nous a confirmé que cette fiche de renseignements lui était très utile.

Perdu dans le courrier

Une femme s'est adressée à nous, frustrée après avoir essayé plusieurs fois d'obtenir le renouvellement de son permis de conduire. Chaque fois qu'elle s'était rendue à

ServiceOntario, on lui avait remis un permis temporaire et on lui avait dit qu'un permis permanent lui serait envoyé par la poste. Mais après six mois d'attente et plusieurs visites, elle n'avait toujours pas reçu de permis permanent. Nos demandes de renseignements auprès du Ministère ont révélé qu'il avait envoyé plusieurs cartes de permis à cette femme, mais qu'elles lui avaient été retournées sans avoir pu être livrées. Le Ministère a pris des dispositions pour que cette femme puisse passer chercher son nouveau permis à ServiceOntario.

[Joignez-vous à notre équipe :](#) [Offres d'emploi](#)



Nous continuons à recruter du nouveau personnel. Voyez tous nos postes vacants à la partie Carrières de notre site Web.

- [Avocat\(e\)-conseil](#)
- [Agent\(e\) de règlement préventif, Unité des enfants et des jeunes](#)
- [Stagiaire en droit pour l'été](#)

Portez plainte ou communiquez avec nous ici



L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance. L'Ombudsman Paul Dubé a commencé son premier mandat quinquennal le 1er avril 2016.

Copyright © 2020 Ombudsman Ontario, Tous droits réservés.

Vous souhaitez changer la façon dont vous recevez ce bulletin?
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#).